

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1.

Identificateur de produit

 Codes produit:
 42013202-M

 Codes produit (DE):
 - 76290000

 Codes produit (IT):
 - HC4730C

 Codes produit (ES):
 - 124540

 Nom du produit
 HOCUT 4730

Produit Numéro d'enregistrement

Danemark Norvège Suède -

EC # Sans objet

Substance pure/préparation

1.2. <u>Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées</u>

Utilisation recommandée Fluide pour le travail des métaux: Liquide de refroidissement

Utilisations déconseillées Toute autre fin

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Maagtechnic AG Sonnentalstrasse 8 8600 Dübendorf Switzerland

Telephone: +41 (0) 44 824 91 91 Fax: +41 (0) 44 821 59 09 lubeinfo@maagtechnic.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

3E Company: (+)1 760 476 3961 (Code 333938)

Autriche	Notfall-Telefonnummer +43 (0) 1 406 4343			
Belgique	Telefoonnummer voor +32 (0)70 245 245			
Bulgarie	Телефон за спешни случаи +359 2 9154 409			
Croatie	Numéro d'appel d'urgence			
République Tchèque	Telefonní číslo pro naléhavé situace +420 224 919 293			
Danemark	Ring til Giftlinjen på +45 82 12 12 12			
Estonie	Mürgistusteabekeskuse +372 626 93 90			
Finlande	Hätäpuhelinnumero +358 09 471 977			
France	Numéro d'appel d'urgence +33 (0)1 45 42 5959			
Hongrie	Díjmentesen hívható zöld szám +36 80 20 11 99			
Irlande	Emergency telephone number +353 01 809 2166			
Lettonie	Valsts Toksikoloģijas centra Saindēšanās un zāļu informācijas centrs +371 6704 2473			
Lituanie	Neatideliotina informacija apsinuodijus +370 5 236 20 52			
Pays-Bas	Telefoonnummer voor +31 30 274 88 88			
Norvège	Nødnummer +47 22 59 13 00			
Pologne	112			
Portugal	Número de telefone de emergência +351 808 250 143			

Roumanie	Număr de telefon care poate fi apelat în caz de urgenţă +021 318 36 06 (08:00-15:00)
Slovaquie	Národné toxikologické informačné centrum +421 2 5477 4166
Espagne	Número de teléfono de emergencia +34 91 562 0420
Suède	Telefonnummer för nödsituationer +46 08 33 12 31 (09:00-17:00)
Suisse	145; +41 (0) 44 251 51 51
Turquie	(+)1 760 476 3959 (Code 333938)

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2 - (H315)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2 - (H319)
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	Catégorie 3 - (H412)

Contient 2-n-butyl-benzo[d]isothiazol-3-one Peut produire une réaction allergique

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H315 - Provoque une irritation cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

EUH208 - Contient 2-n-butyl-benzo[d]isothiazol-3-one Peut produire une réaction allergique

Mentions préventives - UE (§28, 1272/2008)

P280 - Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

2.3. Autres dangers

Pas d'information disponible

- 2.99E-06 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion
- 5.12500299 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané
- 9.44876299 % du mélange consiste en composants de toxicité aigue inconnue par inhalation (gaz)
- 9.44876299 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur)
- 9.44876299 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. <u>Substances</u> / 3.2. <u>Mélanges</u>

Ce produit est un mélange. L'information concernant les risques pour la santé est basée sur ses composants

Nom Chimique	NoCE	NoCAS	Pour cent en	Classification	Numéro

Date de révision: 24-06-2015

			poids	(Règ. 1272/2008)	d'Enregistrement REACH
Huile de base sévèrement raffinée (viscosité>20.5 cSt @40°C)	-	-	34.55	**	-
2-Aminoéthanol - Neutralised	205-483-3	141-43-5*	2.5142	Acute Tox. 4 (H302) Acute Tox. 4 (H312) Acute Tox. 4 (H332)	01-2119486455-28-xxx x
2-Aminoéthanol	205-483-3	141-43-5	1.565334	Acute Tox. 4 (H302) Acute Tox. 4 (H312) Skin Corr. 1B (H314) Acute Tox. 4 (H332) STOT SE 3 (H335) C >= 5%.	01-2119486455-28-xxx x
2-Amino-2-méthylpropanol - Neutralised	204-709-8	124-68-5*	1.4635	Aquatic Chronic 3 (H412)	aucune donnée disponible
Neutralised	-	1001354-72-8*	1.3096	Acute Tox. 4 (H302)	01-2119387550-36-xxx

Informations supplémentaires

3-Amino-4-octanol

Pour plus d'informations sur les huiles de base, voyez la section 15.

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Si les symptômes persistent ou

si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin. Peut déclencher une réaction

allergique.

Inhalation Amener la victime à l'air libre.

Contact avec la peau Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever et

laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Si les symptômes persistent, consulter

un médecin. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au

moins 15 minutes. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire

persiste, consulter un médecin spécialiste.

Ingestion Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir sans avis

médical.

Protection pour les secouristes Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et

les vêtements.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes principaux Rougeur, Démangeaisons, Eruption, Dommage/irritation de l'œil, Peut provoquer une

réaction allergique de la peau

4.3. Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter les symptômes.

SECTION 5: MESURES ANTI-INCENDIE

Date de révision: 24-06-2015

^{**} Les substances pour lesquelles il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition professionnelle

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin, Utiliser du CO2, un agent chimique sec ou une mousse, Jet d'eau ou brouillard d'eau

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité Aucun(e)

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger spécial

Les ruissellements d'eau peuvent nuire à l'environnement.

Produits dangereux résultant de la décomposition

Aucun dans les conditions normales d'utilisation

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Conseil pour le personnel non formé aux situations d'urgence

Le matériel peut créer des conditions glissantes.

Conseil pour les répondants en cas Équipement de protection individuel, voir section 8. d'urgence

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts. Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte (par exemple sable, gel de silice, agent liant acide, agent liant universel, sciure de bois). Endiquer pour récupérer les déversements importants de liquide.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 8/12/13 pour toute information supplémentaire.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Porter un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Assurer une ventilation adéquate. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Date de révision: 24-06-2015

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques/Conditions de stockage

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Conserver à des températures comprises entre 5 °C et 40 °C.

Durée de vie recommandée

Durée de vie en pot 12 mois.

Matières incompatibles

Agents comburants forts, Acides forts, Bases fortes

7.3. <u>Utilisation(s) finale(s) particulière(s)</u>

Utilisation(s) particulière(s)

Fluide pour le travail des métaux: Liquide de refroidissement

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Nom Chimique	Union Européenne	Royaume-Uni	France	Espagne
Huile de base sévèrement raffinée (viscosité>20.5 cSt @40°C)				VLA-EC: 10 mg/m³ VLA-ED: 5 mg/m³
2-Aminoéthanol - Neutralised	TWA: 1 ppm TWA: 2.5 mg/m³ Skin	STEL: 3 ppm STEL: 7.6 mg/m³ TWA: 1 ppm TWA: 2.5 mg/m³ Skin	VME: 1 ppm VME: 2.5 mg/m³ VLCT: 3 ppm VLCT: 7.6 mg/m³	S* STEL: 3 ppm STEL: 7.5 mg/m³ TWA: 1 ppm TWA: 2.5 mg/m³
2-Aminoéthanol	TWA: 1 ppm TWA: 2.5 mg/m³ Skin	STEL: 3 ppm STEL: 7.6 mg/m³ TWA: 1 ppm TWA: 2.5 mg/m³ Skin	TWA: 1 ppm TWA: 2.5 mg/m³ STEL: 3 ppm STEL: 7.6 mg/m³	S* STEL: 3 ppm STEL: 7.5 mg/m³ TWA: 1 ppm TWA: 2.5 mg/m³

Nom Chimique	Allemagne	Italie	Portugal	Pays-Bas
2-Aminoéthanol - Neutralised	MAK: 2 ppm MAK: 5.1 mg/m³ Ceiling / Peak: 4 ppm Ceiling / Peak: 10.2 mg/m³ TWA: 2 ppm TWA: 5.1 mg/m³	TWA: 1 ppm TWA: 2.5 mg/m³ STEL: 3 ppm STEL: 7.6 mg/m³ Skin	STEL: 6 ppm TWA: 3 ppm	Skin STEL: 7.6 mg/m³ TWA: 2.5 mg/m³
2-Aminoéthanol	TWA: 2 ppm TWA: 5.1 mg/m³ Ceiling / Peak: 4 ppm Ceiling / Peak: 10.2 mg/m³	TWA: 1 ppm TWA: 2.5 mg/m³ STEL: 3 ppm STEL: 7.6 mg/m³ Skin	STEL: 6 ppm TWA: 3 ppm	Skin STEL: 7.6 mg/m³ TWA: 2.5 mg/m³
2-Amino-2-méthylpropanol - Neutralised	TWA: 1 ppm TWA: 4.6 mg/m ³			

Nom Chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Irlande
Huile de base sévèrement raffinée (viscosité>20.5 cSt @40°C)				STEL: 10 mg/m ³ TWA: 5 mg/m ³ (Mist)
2-Aminoéthanol - Neutralised	Skin STEL 3 ppm STEL 7.6 mg/m³ MAK: 1 ppm MAK: 2.5 mg/m³	STEL: 4 ppm STEL: 10 mg/m³ MAK: 2 ppm MAK: 5 mg/m³	NDSCh: 7.5 mg/m³ NDS: 2.5 mg/m³	TWA: 3 ppm TWA: 8 mg/m³ STEL: 6 ppm STEL: 15 mg/m³
2-Aminoéthanol	Skin STEL 3 ppm STEL 7.6 mg/m³ TWA: 1 ppm	STEL: 4 ppm STEL: 10 mg/m³ TWA: 2 ppm TWA: 5 mg/m³	STEL: 7.5 mg/m³ TWA: 2.5 mg/m³	TWA: 1 ppm TWA: 2.5 mg/m³ STEL: 3 ppm STEL: 7.6 mg/m³

Page 5/12

TWA: 2.5 mg/m³

Skin

•		•		
Nom Chimique	Finlande	Danemark	Norvège	Suède
Huile de base sévèrement raffinée (viscosité>20.5 cSt @40°C)	TWA: 5mg/m³ (Öljysumu)	TWA: 1 mg/m³ (Olietåge)	TWA: 1 mg/m³ (Oljetåke)	LLV: 1 mg/m³ STV: 3 mg/m³ (Oljedimma)
2-Aminoéthanol - Neutralised	TWA: 1 ppm TWA: 2.5 mg/m³ STEL: 3 ppm STEL: 7.6 mg/m³ Skin	TWA: 1 ppm TWA: 2.5 mg/m³ Skin	TWA: 1 ppm TWA: 2.5 mg/m³ Skin STEL: 2 ppm STEL: 5 mg/m³	LLV: 3 ppm LLV: 8 mg/m³ H STV: 6 ppm STV: 15 mg/m³
2-Aminoéthanol	TWA: 1 ppm TWA: 2.5 mg/m³ STEL: 3 ppm STEL: 7.6 mg/m³ Skin	TWA: 1 ppm TWA: 2.5 mg/m³ Skin	TWA: 1 ppm TWA: 2.5 mg/m³ Skin STEL: 2 ppm STEL: 5 mg/m³	LLV: 3 ppm LLV: 8 mg/m³ H STV: 6 ppm STV: 15 mg/m³

Nom Chimique	République Tchèque	Hongrie	Bulgarie	Roumanie
2-Aminoéthanol - Neutralised	Ceiling: 7.5 mg/m³ TWA: 5 mg/m³ Skin	STEL: 7.6 mg/m³ TWA: 2.5 mg/m³ Skin	STEL: 15.0 mg/m³ TWA: 8.0 mg/m³	TWA: 1 ppm TWA: 2.5 mg/m³ STEL: 3 ppm STEL: 7.6 mg/m³
2-Aminoéthanol	Ceiling: 7.5 mg/m³ TWA: 5 mg/m³ Skin	STEL: 7.6 mg/m³ TWA: 2.5 mg/m³ Skin	STEL: 7.6 mg/m³ TWA: 2.5 mg/m³ Skin	Skin TWA: 1 ppm TWA: 2.5 mg/m³ STEL: 3 ppm STEL: 7.6 mg/m³ Skin

Travailleurs Toxicité systémique

Travailleurs Effets locaux

Consommateurs Toxicité systémique

Consommateurs Effets locaux

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux

Lunettes de sécurité avec protections latérales. Les protections oculaires doivent être

conformes à la norme EN 166.

Protection des mains Gants de protection conformes à EN 374. Veuillez observer les instructions concernant la

perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le

produit est utilisé, telles qu. Vêtements de protection à manches longues.

Protection de la peau et du

corps

Protection respiratoire

Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial. En cas d'exposition aux brouillards, projections ou à l'aérosol, porter une protection respiratoire individuelle et une combinaison

de protection appropriées.

Date de révision: 24-06-2015 42013202-M - HOCUT 4730

Mesures d'hygiène Porter un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les

vêtements. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Il est recommandé de nettoyer régulièrement

g/cm3

l'équipement, la zone de travail et les vêtements.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement **Risques thermiques**

Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique @20°C Effacer ambre liquide Aspect Seuil olfactif caractéristique Sans objet Odeur

Propriété Valeurs Note 9.6 @5% pН Pas d'information disponible /

Sans objet

Point de fusion / point de

congélation

Point/intervalle d'ébullition > 100 °C / > 212 °F

Point d'éclair Aucune information disponible Taux d'évaporation Aucune information disponible Inflammabilité (solide, gaz) Aucune information disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air limite d'inflammabilité supérieure Limite inférieure d'inflammabilité

Pas d'information disponible Pas d'information disponible

Pas d'information disponible Pression de vapeur Densité de vapeur Pas d'information disponible Densité relative 0.954

Hydrosolubilité: émulsionnable solubilité(s)

Coefficient de partage:

Température de décomposition

n-octanol/eau Température d'auto-inflammabilité

Aucune information disponible Aucune information disponible Pas d'information disponible

Viscosité, cinématique Sans objet Propriétés explosives Sans objet Propriétés comburantes

AUTRES INFORMATIONS

Pas d'information disponible Viscosité, cinématique (100°C) Point d'écoulement Pas d'information disponible

Teneur en COV 91 q/l ASTM E 1868-10

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation

Date de révision: 24-06-2015

10.4. Conditions à éviter

Ne pas congeler

10.5. Matières incompatibles

Agents comburants forts, Acides forts, Bases fortes

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur le produit - Principales voies d'exposition

Inhalation Aucun(e) connu(e)

Irritant pour les yeux Contact avec les yeux

Contact avec la peau Irritant pour la peau; En cas de contact répété ou prolongé, peut provoquer des réactions

allergiques chez les personnes sensibles

Ingestion Aucun(e) connu(e)

Toxicité aiguë - Informations sur le produit

Dans l'état des connaissances actuelles, ce produit ne présente pas de toxicité aigüe.

Toxicité aiguë - Informations sur les composants

Nom Chimique	DL50 oral (Rat)	DL50 dermal (Rat/Lapin)	CL50 par inhalation
Huile de base sévèrement raffinée (viscosité>20.5 cSt @40°C)	>2000 mg/kg	>2000 mg/kg	
2-Aminoéthanol - Neutralised	1720 mg/kg (Rat)		
2-Aminoéthanol	1720 mg/kg (Rat)	= 1 mL/kg (Rabbit) = 1025 mg/kg (Rabbit)	
2-Amino-2-méthylpropanol - Neutralised	2900 mg/kg (Rat)		
Neutralised 3-Amino-4-octanol	551 mg/kg (Rat)		

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation Irritant pour les yeux.

oculaire

Sensibilisation

Sensibilisation respiratoire Aucun(e) connu(e).

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucun(e) connu(e).

Cancérogénicité Aucun(e) connu(e). Toxicité pour la reproduction Aucun(e) connu(e).

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Aucun(e) connu(e)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Aucun(e) connu(e)

Danger par aspiration

Aucun(e) connu(e).

Symptômes

Irritation cutanée modérée Modérément irritant pour les yeux En cas de contact prolongé ou de contacts répétés avec la peau, peut provoquer une irritation cutanée et/ou une

Date de révision: 24-06-2015

dermatite et une sensibilisation chez les personnes sensibles

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour le poisson	Toxicité pour les microorganismes	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques
2-Aminoéthanol - Neutralised	15: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	227: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 3684: 96 h Brachydanio rerio mg/L LC50 static 300-1000: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 114-196: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 200: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through		65: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
2-Aminoéthanol	15: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	227: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 3684: 96 h Brachydanio rerio mg/L LC50 static 300 - 1000: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 114 - 196: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 200: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through		65: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
2-Amino-2-méthylpropanol - Neutralised	520: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	190: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static		193: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Neutralised 3-Amino-4-octanol		68: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50		44: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

Nom Chimique	log Pow
2-Aminoéthanol	-1.91

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT). Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes

Aucun(e) connu(e)

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non

utilisés

Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et

Date de révision: 24-06-2015

nationales

Emballages contaminés Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des

déchets à des fins de recyclage ou d'élimination. Respecter toutes les précautions indiquées sur l'étiquette jusqu'à ce que le récipient soit nettoyé, recyclé ou détruit.

Autres données Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit

lui-même mais à son application. Les codes de déchets doivent être assignés par

l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

non réglementé

14.2. Nom d'expédition ONU

non réglementé

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

non réglementé

14.4. Groupe d'emballage

non réglementé

14.5. Dangers pour l'environnement

aucun(e)

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

aucun(e)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Sans objet

<u>IMDG/IMO</u> non réglementé

ADR/RID non réglementé

ICAO/IATA non réglementé

42013202-M - **HOCUT 4730** Date de révision : 24-06-2015

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges (CLP) (CE 1272/2008) Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACh) (CE 1907/2006)

WGK Classification

Danger pour le milieu aquatique/Classe 1

L'huile de base hautement raffinée (viscosité supérieure à 20,5 cSt à 40 °C) contient au moins une substance dont les numéros CAS/CE et les numéros d'enregistrement REACH sont les suivants :

Nom Chimique	NoCAS	NoCE	Numéro d'Enregistrement REACH
Lubricating oils (petroleum), C24-50, solvent-extd., dewaxed, hydrogenated	101316-72-7	309-877-7	01-2119489969-06-xxxx
Lubricating oils (petroleum), used, noncatalytically refined	101316-73-8	309-878-2	02-2119822310-56-xxxx
Distillates (petroleum), solvent-refined heavy paraffinic	64741-88-4	265-090-8	
Residual oils (petroleum), solvent-refined	64742-01-4	265-101-6	01-2119488707-21-xxxx
Extracts (petroleum), residual oil solvent	64742-10-5	265-110-5	01-2119488175-30-xxxx
Distillates (petroleum), hydrotreated heavy naphthenic	64742-52-5	265-155-0	01-2119467170-45-xxxx
Distillates (petroleum), hydrotreated light naphthenic	64742-53-6	265-156-6	
Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic	64742-54-7	265-157-1	01-2119484627-25-xxxx
Residual oils (petroleum), hydrotreated	64742-57-0	265-160-8	01-2119489287-22-xxxx
Lubricating oils (petroleum), hydrotreated spent	64742-58-1	265-161-3	
Residual oils (petroleum), solvent-dewaxed	64742-62-7	265-166-0	01-2119480472-38-xxxx
Distillates (petroleum), solvent-dewaxed heavy, paraffinic	64742-65-0	265-169-7	01-2119471299-27-xxxx
Paraffin oils (petroleum), catalytic dewaxed heavy	64742-70-7	265-174-4	01-2119487080-42-xxxx
Lubricating oils (petroleum), C15-30, hydrotreated neutral oil-based	72623-86-0	276-737-9	01-2119474878-16-xxxx
Lubricating oils (petroleum), C20-C50, hydrotreated neutral oil-based	72623-87-1	276-738-4	01-2119474889-13-xxxx
Lubricating oils	74869-22-0	278-012-2	
Paraffin oils	8012-95-1	232-384-2	
White mineral oil (petroleum)	8042-47-5	232-455-8	01-2119487078-27-xxxx

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'information disponible

SECTION 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Repr. - Toxicité pour la reproduction

Asp. Tox. - Toxicité par aspiration

Acute Tox. - Toxicité aiguë

Aquatic Acute - Toxicité aiguë pour le milieu aquatique

Aquatic Chronic - Toxicité chronique pour le milieu aquatique

Eve Dam. - Dommage/irritation de l'œil

Eye Irrit. - Irritation oculaire

Skin Corr. - Corrosion cutanée

Skin Irrit. - Irritation cutanée

Skin Sens. - Sensibilisant cutané

Resp. Sens. - Sensibilisant respiratoire

STOT SE - Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Date de révision: 24-06-2015

STOT RE - Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

VOC - Composés organiques volatils

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3

H224 - Liquide et vapeurs extrêmement inflammables

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

H270 - Peut provoquer ou aggraver un incendie; comburant

H271 - Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant

H272 - Peut aggraver un incendie; comburant

H290 - Peut être corrosif pour les métaux

H300 - Mortel en cas d'ingestion

H301 - Toxique en cas d'ingestion

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les oies respiratoires

H310 - Mortel par contact cutané

H311 - Toxique par contact cutané

H312 - Nocif par contact cutané

H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires araves

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H318 - Provoque des lésions oculaires graves

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H330 - Mortel par inhalation.

H331 - Toxique par inhalation

H332 - Nocif par inhalation

H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

H340 - Peut induire des anomalies génétiques

H341 - Susceptible d'induire des anomalies génétiques

H350 - Peut provoquer le cancer

H351 - Susceptible de provoquer le cancer

H360 - Peut nuire à la fertilité ou au foetus

· H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au foetus

H362 - Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel

· H370 - Risque avéré d'effets graves pour les organes

H371 - Risque présumé d'effets graves pour les organes

· H372 - Risque avéré d'effets graves à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

 H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

· H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme

· H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme

 H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H413 - Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques

· H360Df - Peut nuire au foetus. Susceptible de nuire à la fertilité

H360D - Peut nuire au foetus

H360FD - Peut nuire à la fertilité. Peut occasionner des lésions chez l'enfant à naître

H360F - Peut nuire à la fertilité

• H361d - Susceptible de nuire au foetus

H361fd - Susceptible de nuire au foetus. Susceptible de nuire à la

H361f - Susceptible de nuire à la fertilité

EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande

EUH208 - Peut produire une réaction allergique

Scénario d'exposition

Pas d'information disponible

Date d'émission : 03-06-2015

Date de révision : 24-06-2015

Révision

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.